



**Compte rendu  
de l'Assemblée générale ordinaire  
de l'ACORFI  
du 28 septembre 2021**

Présents : 36

Procurations : 15

Notre association comptait 68 adhérents le jour de cette assemblée générale. 75 % des membres étaient présents ou représentés, le quorum est fixé à un tiers des adhérents.

**L'assemblée a pu valablement délibérer.**

---

Mardi 28 septembre 2021, à Orléans, les membres de l'ACORFI sont réunis dans la salle Érasme de la Maison des associations, en Assemblée générale ordinaire, sur convocation du président, datée du 10 septembre 2021.

Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- Lettre d'accompagnement
- Rapport d'activités
- Rapport financier,
- Fiche d'adhésion 2021-2022,
- Fiche de candidature au CA de l'ACORFI
- Procuration.

Il est établi une feuille d'émargement, elle a été signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Elle est consultable auprès du secrétariat.

---

**Ordre du jour :**

- 1. Rapport d'activités**
- 2. Rapport financier**
- 3. Programme et activités en 2021-2022**
- 4. Votes des rapports, renouvellement du CA et prix des cotisations**
- 5. Questions diverses**

---

La séance est ouverte à 18 h 10

## 1. Rapport d'activités, proposé par Claude Viviani, président de l'ACORFI

Depuis le milieu de mars 2020 et la crise sanitaire, l'ACORFI a cessé toutes ses activités extérieures : conférences, repas conviviaux, visites et voyages, opéra italien au Pathé cinéma, atelier « *en tournant les pages* », exposition *Ciao Italia* !

**L'assemblée générale 2020** a eu lieu à distance (documents et votes). Nous avons atteint le quorum : 56 suffrages ont été validés, pour 98 adhérents. Les deux rapports ont été ratifiés à 100 %. 4 administrateurs ont réalisé le même score alors que les deux derniers ont obtenu plus de 98 % de OUI. Un nouvel administrateur : Michel GIRAULT, participera à nos travaux. Mauricette AUSSOURD a souhaité être déchargée de cette activité.

Notre courrier hebdomadaire (hors périodes scolaires) **ACORFI-Info** (né le 6/1/2020) a précédé la crise sanitaire. Il fut d'abord essentiellement voué à présenter nos activités, les informations de l'ACORFI. À partir d'avril 2019, nous avons proposé des émissions (ou des textes) en relation avec la culture italienne dans les médias (presse, télévision, radio, internet...). Les retours semblent très positifs.

Notre blog **ACORFISSIMO !** a été créé le 21 mars 2020. Il compte 95 articles, aux thèmes divers : ACORFI, Arts plastiques, Histoire, Littérature, Musique, Sciences et techniques, Vie italienne et même Mon violon d'Ingres.

Nous souhaiterions que de nouveaux auteurs se joignent à ceux qui rédigent des articles. Ces derniers sont un peu harassés et commencent à être à court d'idées.

Enfin, une innovation plus récente : **des diaporamas**. Afin de remplacer les affiches des annonces de nos conférences, nous avons placé des diaporamas sur la page d'accueil de notre site. 18 montages de ce type sont accessibles depuis la page d'accueil de notre site.

---

## 2. Rapport financier, proposé par Jean-Paul Reynault, trésorier de l'ACORFI

**68 adhérents** ont acquitté leur cotisation durant la saison 2020-2021. En 2019-2020, nous étions 98, soit 30 membres de moins (31 %). Nous estimons que notre association a bien traversé les 18 mois de crise sanitaire. Néanmoins, nous devons essayer de retrouver notre niveau habituel, c'est-à-dire, une centaine d'adhérents.

Le trésorier propose une **analyse des résultats de l'exercice 2020-2021**. Il donne des explications sur ce tableau (cf. pièce jointe).

Nos finances sont très bonnes. Nous allons vous demander, compte tenu des circonstances, d'approuver cette proposition :

**gratuité de la saison 2021-22 pour les adhérents 2020-21,  
y compris ceux qui ont payé à l'entrée de cette l'AG' 21.**

La présentation d'un **budget** avec les incertitudes actuelles serait un bel exercice, auquel nous préférons ne pas nous risquer.

### 3. Programme et activités en 2021-2022

**Comme l'évolution de la crise sanitaire semble favorable, nous avons envisagé un retour à la normale pour nos activités.**

- **Un programme de 14 conférences est présenté**, il figure sur notre site web, lien : [Programme de la saison 2021-2022](#)
- **L'Atelier de lecture : *En tournant les pages***, [voir la page du site](#), est présenté par son animatrice Françoise Labrette. Durant la crise du COVID-19 de nombreux participants ont quitté cette structure, si vous voulez y participer, vous devez contacter Françoise par courriel : [entournantlespages@acorfi.asso.fr](mailto:entournantlespages@acorfi.asso.fr)
- Comme vous le constatez, le pot traditionnel d'après notre AG ne vous est pas proposé, la ville interdit les repas dans la maison des associations. Nous espérons pouvoir vous proposer nos habituels **dîners conviviaux de décembre 2021 et de mars 2022, ainsi que la collation de la Befana** dans la salle Deschamps.
- **L'exposition *Ciao Italia !*** qui doit être organisée en collaboration avec la Dante Alighieri, au milieu du mois de janvier prochain, est toujours prévue.
- **L'excursion au château de Fontainebleau** vous sera proposée soit au printemps, soit en septembre 2022, car il faudra coordonner les dates avec le voyage en Sicile occidentale.
- Jean-Paul Reynault nous indique que nous allons reprendre le chemin du cinéma Pathé d'Orléans, pour voir et écouter **un opéra italien, en direct, depuis le Metropolitan Opera de New York**. Il cite les 4 retransmissions possibles, vous les retrouverez bientôt dans un numéro d'ACORFI-Info.
- Le **dîner traditionnel de fin de saison**, devrait vous être proposé un mardi de juin 2022, au bord du Loiret, au restaurant : **À MADAGASCAR**.
- Les différentes étapes de **notre voyage en Sicile occidentale** sont rappelées. Après une courte discussion, nous décidons **d'étudier avec l'agence Sud-Évasion les dates et conditions du voyage pour le mois de mai 2022**.

#### 4. Les votes

- **Les rapports d'activités et financier sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée.**

- **Renouvellement des membres du Conseil d'administration**

Démissionnaires : Claude CARRAU et Jeannine MASSIEU

Renouvelables : Françoise LABRETTE et Françoise LEPAGE

Membres actuels, non sujets au renouvellement : Marie-Chantal CHALOT, Colette DURAND, Jean-Louis GAUTREAU, Michel GIRAULT, Daniel MARITON, Jean-Paul REYNAUD et Claude VIVIANI

Comme le CA doit être composé de 9 à 12 membres, 5 postes sont à pourvoir.

Les deux Françoise se présentent. Elles sont élues à l'unanimité.

Il n'y a malheureusement pas d'autres candidats. Le CA fonctionnera avec seulement 9 membres, c'est le minimum statutaire.

Il faudrait que l'an prochain de nouveaux membres viennent renforcer l'équipe en place, c'est une nécessité.

- Enfin, deux derniers votes, à l'unanimité, adoptent les points suivants :
  - **les cotisations restent les mêmes que celles de l'an passé.**
  - **gratuité de la saison 2021-22 pour les adhérents 2020-21, y compris pour ceux qui ont payé leur cotisation aujourd'hui lors de l'AG' 21).**

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20.